

TRANSMIS LE 31/10/2023
REÇU LE 31/10/2023
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 2/11/2023
PUBLIÉ LE
EXÉCUTOIRE LE 2/11/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE



2023/...

FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Direction de la Commande Publique
EG

DÉCISION N°23-358

SIGNATURE DES MARCHES N°23BA50 - REAMENAGEMENT DU R+1 DE L'HOTEL DE VILLE (lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6)

Le Maire de la commune de Franconville-la-Garenne,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants,

VU l'élection du Maire en date du 26 mai 2020,

VU la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2022, relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire, dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT la procédure de consultation n°23BA50 organisée en vue de l'attribution de six lots pour le réaménagement du r+1 de l'Hôtel de ville,

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse des offres des lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 6,

CONSIDÉRANT les marchés à conclure avec les sociétés attributaires,

DÉCIDE

Article 1 – D'attribuer les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la consultation n°23BA50 relative au réaménagement du r+1 de l'Hôtel de ville aux sociétés suivantes :

- Lot n°1 - Installation - Gros-Œuvre : E.T.M.B. sise 8 allée du 7^{ème} Art – 95240 CORMEILLES EN PARISIS pour un montant global et forfaitaire de 123 836,79 € HT soit 148 604,15 € TTC ;
- Lot n°2 - Cloisons Faux-Plafonds : E.T.M.B. sise 8 allée du 7^{ème} Art – 95240 CORMEILLES EN PARISIS pour un montant global et forfaitaire de 111 605,46 € HT soit 133 926,55 € TTC ;
- Lot n°3 - Menuiseries Intérieures : E.T.M.B. sise 8 allée du 7^{ème} Art – 95240 CORMEILLES EN PARISIS pour un montant global et forfaitaire de 110 956,57 € HT soit 133 147,89 € TTC ;
- Lot n°4 - Revêtements muraux et sols : MONTI CLAUDE ET FILS sise 82 chemin de la chapelle Saint-Antoine – 95300 ENNERY pour un montant global et forfaitaire de 49 599,00 € HT soit 59 518,80 € TTC ;
- Lot n°5 - CVC Plomberie : ALFAKLIMA sise 38 rue Calmette et Guérin - 78500 SARTROUVILLE pour un montant global et forfaitaire de 200 327,38 € HT soit 240 392,86 € TTC ;
- Lot n°6 - Electricité CFO CFA : CIDE ELEC sise 32 rue des entrepreneurs – 91560 CROSNE pour un montant global et forfaitaire de 89 963,04 € HT soit 107 955,65 € TTC.

Article 2 Les marchés sont conclus à compter de leur date de notification. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le délai global d'exécution est de 10 mois dont 1 mois de préparation.

Article 3 – En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 – Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision.

Article 5 – La présente décision, transmise aux Services Préfectoraux et au Comptable public, sera transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 26 octobre 2023.

Xavier Melki

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-De-France



CARACTERE EXECUTOIRE
Franconville, le 21/11/2023



Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Nadine SENSE

Acte à classer**Decision_23-358****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-31T14-43-25.01 (MI248556890)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20231026-Decision_23-358-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Décision 23-358 relative à la signature des marchés
23BA50 pour le réaménagement du R+1 de l'Hôtel de Ville
- LOTS 1,2,3,4,5,6.

Date de décision : 26/10/2023



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Décision_23-358.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : MP

Classer

Annuler

Préparé

Date 31/10/23 à 14:43

Par PETIT Gwendoline

Transmis

Date 31/10/23 à 14:43

Par PETIT Gwendoline

Accusé de réception

Date 31/10/23 à 14:49

